



## Courrier ouvert par agence immo

Par **Bakhorsov**, le **09/01/2023** à **10:55**

Bonjour,

Je vous remercie sincèrement de prendre le temps de lire et de répondre à ma question.

J'ai déménagé d'un appartement il y'a un mois

Ne pouvant plus accéder à mon courrier j'ai demandé à l'agence immobilière qui gère le bien de garder de côté le courrier que je recevrais le temps que le changement d'adresse soit effectif.

J'ai reçu par Mail, en Pdf, le courrier qui était arrivé à l'ancien appartement. L'agent immobilier a donc ouvert sans mon autorisation mon courrier. Puis je porter plainte ?

Par **Visiteur**, le **09/01/2023** à **11:30**

Bonjour,

C'est un arrangement amiable, lequel n'a pas été formalisé par un écrit. L'agence n'avait aucun engagement au sujet de ce courrier. Elle pouvait aussi le mettre à la poubelle.

Vous auriez pu demander à la poste de conserver ou réacheminer votre courrier.... mais c'est payant ?

Par **Bakhorsov**, le **09/01/2023** à **11:38**

Mais avait elle le droit de l'ouvrir ?

Par **youris**, le **09/01/2023** à **11:48**

bonjour,

très souvent dans les entreprises, les courriers sont ouverts automatiquement sans vérifier le

destinataire.

rien ne vous interdit de déposer une plainte si la police ou la gendarmerie l'accepte.

mais elle risque d'être classée sans suite.

c'est bien mal remercier l'agence immobilière qui a accepté de vous rendre service gratuitement alors que vous auriez dû vous adresser à la poste.

salutations

Par **Bakhorsov**, le **09/01/2023** à **12:05**

Je me suis adressé à la poste mais une partie de mon courrier qui peut être avait déjà été envoyée n'est pas arrivé à ma nouvelle adresse.

Je trouve malgré tout étrange que quelqu'un puisse ouvrir le courrier de quelqu'un d'autre (notamment des documents bancaires) en toute impunité.

Et en effet c'est sympa de leur part de garder quelques lettres de côté.

Merci de vos réponses.

Par **Louxor\_91**, le **09/01/2023** à **15:12**

Bonjour,

le motif de la plainte sera ? Cette ouverture de courrier a t'elle été suivie de malversations ou de dommages à votre encontre ? Si c'est juste l'ouverture qui vous pose problème; au mieux l'agence vous présentera ses excuses et basta ! En fait, dans les entreprises, quand le courrier arrive, il est ouvert à la volée ! La personne ne regarde pas ce qu'elle ouvre. Elle ouvre... Votre courrier étant parmi celui de l'agence il a suivi le même procédé...